

Problématique. La présence accrue de jeunes appartenant à un groupe ethnoculturel minoritaire dans les institutions pour jeunes contrevenants au Québec est une problématique complexe et préoccupante. Lorsque les études scientifiques se penchent sur les questions liées à la délinquance juvénile et aux gangs de rue, l'accent est placé sur l'identification de groupes ethniques plus à risque de s'associer à un gang (van Gemert, Peterson, & Lien, 2008; Wortley & Tanner, 2006). L'association à un gang de rue est régulièrement considérée comme un phénomène qui toucherait principalement les groupes ethnoculturels minoritaires (Perreault & Bibeau, 2003 ; Spergel, 2009), sans toutefois préciser le rôle plus concret de l'ethnicité et de la culture dans l'association aux gangs de rue.

Objectifs. Cette thèse, composée d'articles scientifiques, présente les résultats de deux études portant sur l'identité ethnique de jeunes contrevenants, mesurée par le *Multigroup Ethnic Identity Measure – Revised* (MEIM-R) de Phinney et Ong (2007). La première étude explore le rôle joué par l'identité ethnique sur les comportements délinquants, selon la génération d'immigration des jeunes ($N = 71$, âge 14-20 ans). Les comportements délinquants ont été mesurés à partir du *Self-Report of Offending – Revised* (SRO-R) de Huizinga, Esbensen et Weiher (1991). La seconde étude explore le rôle joué par l'identité ethnique dans l'association à un gang de rue et dans l'adhésion à la culture de gang, tout en prenant en considération l'appartenance à une minorité racisée ($N = 69$; âge 14-20 ans). L'adhésion à la culture de gang a été établie à partir de la *Mesure d'adhésion à la culture de gang* (MACg) de Fredette (2014). Ainsi, cette thèse comprend deux objectifs principaux :

1. Mesurer le rôle spécifique de la génération d'immigration et de l'identité ethnique pour prédire la délinquance (âge au premier délit, fréquence, diversité et gravité des délits).

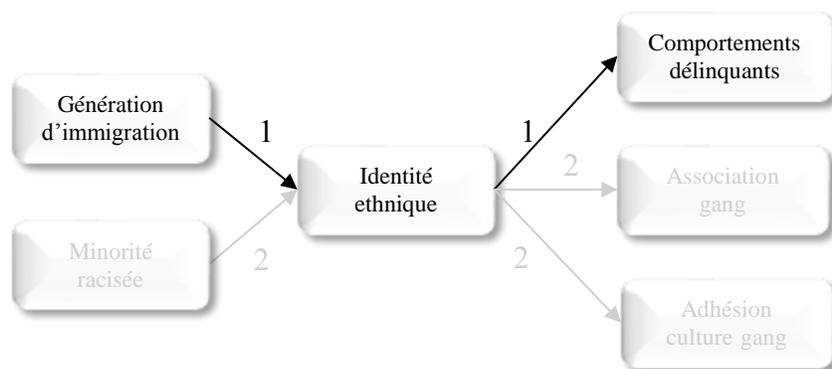
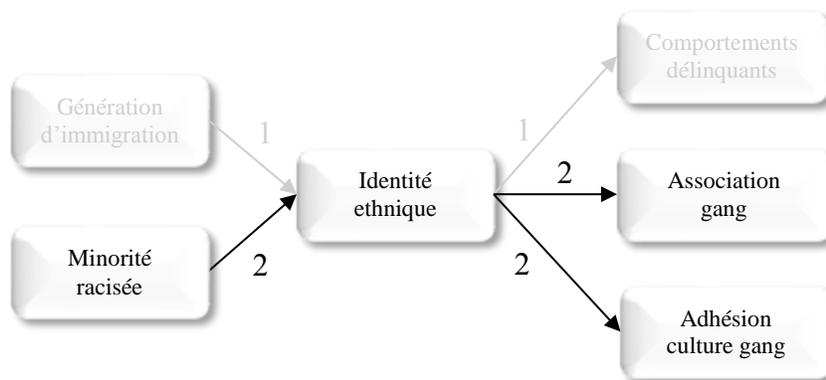


Figure 1. Schéma conceptuel du premier objectif de la thèse.

L'IDENTITÉ ETHNIQUE CHEZ LES JEUNES CONTREVENANTS

2. Mesurer le rôle spécifique de l'appartenance à une minorité racisée et de l'identité ethnique pour prédire l'association autorévoquée à un gang de rue et l'adhésion à la culture



de gang.

Figure 2. Schéma conceptuel du second objectif de la thèse.

Résultats. Les résultats indiquent une plus forte identité ethnique chez les jeunes contrevenants issus de la première et de la seconde génération d'immigration que ceux de la troisième génération d'immigration ou plus. Lorsqu'on tient uniquement compte de l'apparence ethnique, les jeunes contrevenants appartenant à une minorité racisée présentent aussi des plus hauts scores d'identité ethnique que ceux appartenant à la majorité caucasienne. Les résultats indiquent également que les jeunes contrevenants de l'échantillon ayant immigré avant l'âge de six ans et qui ont tendance à présenter une identité ethnique élevée rapportent davantage de crimes contre la personne. Afin de mieux cerner les mécanismes sous-jacents à l'effet de l'identité ethnique sur les crimes reconnus plus violents, il a été convenu de prendre l'association à un gang de rue comme variable dépendante de la seconde étude. En effet, les délinquants qui se disent associés aux gangs de rue présentent une problématique de délinquance plus sévère que les autres (Laurier, Toupin, Guay, & Lafortune, 2015), notamment en ce qui a trait à la délinquance violente (Guay et al., 2016). Les résultats de la seconde étude de la thèse indiquent que plus un jeune contrevenant rapporte un niveau d'exploration de l'identité ethnique élevé, plus il adhère aux dimensions signes et symboles et règles et rituels de l'adhésion à la culture de gang, et ce, peu importe son âge, ou qu'il appartienne à une minorité racisée.

Contribution. La première étude composant la thèse a permis de faire ressortir des aspects propres aux générations d'immigration que ce soit lorsqu'il est question d'aspects identitaires ou de comportements délinquants. Des études futures portant sur le processus migratoire et l'adaptation de la famille à la société d'accueil pourraient permettre de mieux comprendre les processus sous-jacents à ce résultat.

Pour ce qui est de la seconde étude, il est possible de supposer que lorsqu'il est question d'adhérer à la culture de gang, ce sont plus précisément les démarches entreprises par un jeune contrevenant pour connaître et comprendre ses origines qui doivent être prises en considération plutôt que de se fier simplement à son apparence et à son appartenance à une minorité racisée.

Cette thèse fait ressortir l'importance de s'intéresser aux questions identitaires liées à l'ethnicité, à la race et à la culture lors d'interventions auprès de jeunes contrevenants, et ce, peu importe leurs origines.

Mots-clés : identité ethnique, race, minorité racisée, génération d'immigration, jeunes contrevenants, délinquance, gangs de rue, culture de gang

Cette thèse a été dirigée en co-direction par :

Catherine Laurier, Ph. D.
Professeure associée,
École de criminologie, Université de Montréal,
Chercheure, CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal
catherine.laurier@cjm-iu.qc.ca

Jean-Pierre Guay, Ph. D.
Professeur agrégé,
École de criminologie, Université de Montréal
Chercheur, CICC
jean-pierre.guay@umontreal.ca